

Où obtenir de l'aide pour les réclamants?



Règlement relatif aux services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et au principe de Jordan

Que vous remplissiez un formulaire de réclamation, souteniez un membre de votre famille ou aidiez votre communauté à accéder aux informations dont elle a besoin, des soutiens gratuits, culturellement sécuritaires et tenant compte des traumatismes vous sont offerts pour vous aider à chaque étape du processus.

Vous avez des questions ou avez besoin d'être aiguillé?

L'administrateur est disponible pour répondre à vos questions, en français et en anglais, et pour vous diriger vers des services de soutien supplémentaires. Voici comment l'administrateur peut vous soutenir :

- Répondre à vos questions concernant l'admissibilité et le processus de réclamation
- Vous aider à comprendre et à remplir le formulaire de réclamation
- Vous mettre en contact avec un(e) assistant(e) aux réclamations pour bénéficier d'un soutien personnalisé

Contactez l'administrateur au numéro sans frais 1-833-852-0755, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, HE.

Vous avez besoin d'une aide personnalisée pour remplir votre réclamation?

Les assistantes et les assistants aux réclamations sont formés pour vous offrir un soutien individuel, tenant compte des traumatismes et culturellement sécuritaire, à votre rythme et d'une manière qui vous convient. Selon vos besoins et votre emplacement, voici les options qui s'offrent à vous :

- Participer à des séances d'information de groupe
- Participer à une présentation guidée du formulaire de réclamation
- Prendre un rendez-vous privé pour obtenir une aide personnalisée afin de remplir votre demande d'indemnisation

Ces soutiens sont offerts en personne, par téléphone ou par appel vidéo, en français, en anglais et dans certaines langues autochtones.

Demandez un(e) assistant(e) aux réclamations quand vous appelez le 1-833-852-0755, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, HE.

Vous cherchez des outils accessibles en tout temps?

Le site Web du règlement contient des informations et des ressources fiables et à jour. Voici ce qui vous y trouverez :

- Des guides étape par étape ainsi que des vidéos explicatives qui peuvent vous aider à remplir votre formulaire de réclamation
- Des informations financières pour vous préparer à recevoir votre indemnisation
- Des affiches, des brochures, des scripts radio et des publications sur les médias sociaux pour vous aider à accroître la sensibilisation au règlement
- Des formations culturellement sécuritaires et inclusives à l'intention des fournisseurs de services

Consultez le site www.FNChildClaims.ca/fr.

Besoin d'aide supplémentaire?

Un soutien gratuit en matière de santé mentale et de mieux-être est offert 24 heures sur 24 par l'entremise de la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être au 1-855-242-3310 ou du site Web www.EspoirPourLeMieuxEtre.ca. Ce soutien est offert en français, en anglais, en cri et en ojibwé (anishinaabemowin) sur demande. Le service téléphonique Jeunesse, J'écoute est aussi disponible par téléphone au 1-800-668-6868 ou en textant PREMIÈRESNATIONS au 66868.